

La lettre N° 36 d'INFOS

aux sections CGT Finances Publiques

Montreuil, le 25 juin 2013



Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

éditorial

à la une...  **ACTIONS**

INFOS À LA UNE

➔ La lutte des agents marseillais de Sainte Anne contraint la direction générale à l'arrêt de la vente du site !

COMPTES-RENDUS CAP

- Carte de France des effectifs B fgp suite du mouvement de mutations au 13/06/2013 (avant mouvement complémentaire).
- Carte de France situation des effectifs C par direction filière gestion publique (suite du mouvement de mutation du 13/06/13).
- CAPN : Action des élus B de la CGT Finances Publiques

MOTION PÉTITION À RETOURNER EN COPIE

➔ voir document en annexe



Le fil rouge revendicatif : Pas de trêve estivale !

Durant les vacances et le courant du mois de Septembre, intensifions la campagne d'HMI :

- ❖ pour la réussite des Etats Généraux,
 - ❖ contre la démarche stratégique,
 - ❖ la mise en échec de la MAP et l'abandon de l'acte III de décentralisation,
 - ❖ pour gagner à la rentrée la mobilisation sur les retraites et le niveau fonction publique,
 - ❖ préparer les conditions de l'action de grève et des processus d'action sur l'ensemble des enjeux revendicatifs...
- **Le 9 juillet, date du CTR sur la démarche stratégique, organisons partout, dans l'unité la plus large, des initiatives en local. Popularisons et faisons signer la motion de soutien ci-jointe et assurons son envoi vers la Direction Générale (retourner copie au syndicat national).**
- **Défendons les droits des agents en exigeant la tenue des CAPL de tableau d'avancement (se référer au message électronique acheminé le 21 juin)**
- **Comme à Marseille, où un camouflet historique a été mis à la politique immobilière de l'Etat, comme en Guadeloupe en grève sur leur plateforme locale, et dans bien d'autres départements avant et maintenant (Cher, Seine-Saint Denis, Tarn, Isère...), sur tous les contentieux revendicatifs de service, locaux et nationaux, engageons nous dès à présent, à hauteur de nos forces, pour créer les fronts de résistance et préparer la riposte contre les mesures régressives que l'on veut nous imposer. Chacun des combats participe au renforcement du rapport de force.**



AU LENDEMAIN DE LA CEN ET DE LA RENCONTRE UNITAIRE DE LUNDI : OÙ en sommes nous ? UN SEUL CHEMIN, CELUI DE LA LUTTE !

Après la réussite du rassemblement-meeting CGT Finances Publiques des militants de la région Ile de France, co-organisé par les sections et la direction nationale du syndicat, les travaux de la CEN ont eu à se concentrer sur le développement de l'action revendicative contre la démarche stratégique, le rejet de la MAP, le dossier des retraites, les enjeux fonction publique et l'abandon de l'acte III de la décentralisation faisant la part belle à l'autonomie fiscale des territoires et donc à l'éclatement de la DGFIP.

A cet effet, les objectifs de lutte fixés lors de la CEN de mai ont été confirmés.

Il ressort des débats que face à une situation lourde de danger pour l'existence même de notre administration à réseau déconcentré, les difficultés constatées, dans l'élaboration unitaire locale des Etats Généraux, nous amènent à prendre, encore plus, nos responsabilités militantes CGT en créant toutes les conditions de la mobilisation.

Sur tous les sujets, sur toutes les revendications, quelque soit la nature des contentieux et des attaques portées, il nous faut opposer la riposte et construire des fronts de résistance pour élever le niveau du rapport de force.

C'est ainsi que la Direction Nationale entend soutenir activement toutes les initiatives directionnelles s'inscrivant dans ce processus.

S'étant exprimée à plusieurs reprises sur les raisons pour lesquelles elle condamnait la démarche stratégique, la CGT Finances Publiques réitère son refus de participer à tout mode de concertation visant à cautionner les plans de la démarche stratégique.

Notre appréciation n'a pas varié. Nous estimons que ce nouvel outil sert d'amplificateur aux projets destructeurs de la défunte RGPP ressuscitée sous l'acronyme de la MAP.

S'insérant dans un ensemble parfaitement cohérent de liquidation des cadres républicains nationaux, de démantèlement des garanties statutaires des agents et d'affaiblissement de la puissance publique, ce dispositif n'est donc pas amendable.

Il ne peut, à notre sens, produire aucune discussion constructive propice à la prise en compte de nos revendications, bien au contraire.

Dans des documents internes, rédigés au titre de la démarche stratégique et échappant à tout contrôle syndical, il est explicitement préconisé d'accélérer les suppressions d'emplois, de sacraliser l'austérité salariale, de rationaliser la politique immobilière et les missions dans le cadre de la MAP et de l'acte III de la décentralisation et d'organiser, dans cette optique, l'extinction des statuts particuliers.

Les intentions d'introduire une gestion fongible inter fonction publique des effectifs, de généraliser le recours à la mobilité forcée, de revenir sur le principe de règles nationales de gestion et d'aligner vers le bas le niveau des rémunérations ne sont pas dissimulées.

Dès son arrivée, en balayant plusieurs des engagements arrachés grâce aux luttes ayant succédé à la mise place de la fusion de la DGFIP (non application de la PFR, volume de promotions...), le gouvernement avait annoncé la couleur.

Envolées, les belles promesses de dialogue social et de respect des corps intermédiaires au sujet desquelles les embardées lyriques du candidat à la présidentielle se voulaient dithyrambiques !

Surtout, en collaborant sans retenue à l'intégrisme budgétaire dicté par le respect des critères de convergences maastrichiens, et bien qu'il s'en défende, ce dernier prouve sa soumission aux injonctions de la TROIKA comme nous avons pu encore le constater sur le dossier des retraites.

Fort de ses analyses et de ses constats, la CGT Finances Publiques a dès le début refusé de participer à toute réunion informelle, sur la démarche stratégique, censée donner l'illusion de possibles échanges entre Direction et organisations syndicales.

Nous les avons toujours boycottés, estimant que le seul point de départ, à une concertation sur les orientations stratégiques de la DGFIP, était l'acceptation par la DG d'un véritable bilan contradictoire de la fusion agencé autour de la plate-forme revendicative unitaire DGFIP.



Obéissant « aux obligations protocolaires », la Direction Générale a convoqué ce 9 juillet, un CTR chargé de recueillir l'avis des organisations syndicales sur la démarche stratégique.

Bien avant la tenue de notre CEN, les organisations syndicales représentées au CTR (SOLIDAIRES, FO, CFDT) nous avaient fait part de leur volonté d'y participer pour non seulement formaliser un vote contre mais aussi engager un débat avec le Directeur Général.

Malgré notre position de boycott et notre refus « d'aller à la gamelle » (de surcroît vide), nous avons intégré ce paramètre et rechercher un équilibre. Cela nous a conduit à adopter une approche se voulant à la fois pragmatique, rassembleuse et conciliant les visions de chacun.

Notre souci étant avant tout guidé par la nécessité de maintenir un front syndical uni au sein du CTR.

Ainsi, lors de la rencontre intersyndicale de Lundi, nous avons formulé la proposition suivante :

Dans laquelle nous indiquions notre acceptation de participer à la réunion du 9 juillet à la condition exclusive d'un vote immédiat permettant ensuite à chacun d'assumer ses responsabilités au regard des différents mandats confiés :

- ❖ **Soit en restant pour participer au débat ;**
- ❖ **Soit en quittant la séance, comme nous le recommandions, afin d'éviter de mettre la main dans la broyeuse en légitimant, par la discussion, la démarche stratégique ;**

Craignant que cette méthode ne braque M BEZARD, les autres OS se sont montrées hostiles à cette idée, redoutant que courroucé par cette requête, le DG ne refuse le débat.

Fidèle au mandat confié par la CEN, la délégation CGT Finances Publiques a donc stipulé qu'elle boycotterait le CTR expliquant qu'elle entendait rester sur la même stratégie de rupture et d'ostracisme à l'égard d'une démarche stratégique qui allait bien plus loin qu'un simple accompagnement des restructurations jusque là engagées.

Elle a par la suite insisté sur la nécessité d'imposer notre propre calendrier de concertation et de négociation dans le cadre du CTR par la formulation de convocation de cette instance sur des sujets touchant à l'arrêt de toutes les expérimentations rebaptisées tests (RIALTO, poursuite SIP-CDIF, fusion SPF-Enregistrement...), mais aussi sur la politique immobilière de l'Etat, le réseau, le maillage territorial et toutes les thématiques marquées par des contentieux.

Prenant acte des désaccords exprimés sur l'appréhension du CTR, la CGT Finances Publiques a toutefois insisté sur la nécessité de sortir une expression unitaire pour l'abandon de la démarche stratégique et l'appel sous toutes ses formes à la mobilisation dans les directions pour le 9 juillet.

Si le principe d'une publication commune est actée, il semble, que sur l'autre aspect, les choses soient un peu plus compliquées.

En tout état de cause, cela n'enlève en rien à notre décision incitant vivement les sections à organiser l'action. A cet effet, un tract est en cours de rédaction. Il sera disponible dans le courant de la semaine.

Toujours dans la rencontre unitaire, d'autres points ont été également abordés tels la perspective d'une journée de grève de DGFIP aux alentours du 15 octobre. Celles-ci vous seront d'avantage détaillées dans une prochaine lettre d'infos.

Enfin, lors de la dernière CEN, faisant suite au communiqué unitaire des organisations syndicales de la Fonction Publique, a été évoqué la possibilité d'un appel à la grève pour la rentrée.

Tout en restant lucide sur les problèmes de périmètre unitaire, les membres de la Direction Nationale ont émis l'avis, que dans un souci d'efficacité et de construction d'un processus de mobilisation en réaction à toutes les attaques, qu'il serait opportun de regrouper cette perspective de grève avec celle sur les retraites.

En tous les cas, pour nous militants CGT Finances Publiques, il n'existe pas trente six chemins en dehors de celui de la lutte !

UN SEUL CHEMIN, CELUI DE LA LUTTE !



MOTION POUR L'ABANDON DE LA DEMARCHE STRATEGIQUE

→ voir document en annexe

Une nouvelle fois notre administration et ses agents sont une cible majeure de la politique d'austérité gouvernementale mise en œuvre sur injonction des institutions européennes.

Cette politique d'austérité qui ravage l'Europe et ses peuples dans l'unique but de satisfaire les appétits financiers des actionnaires et du patronat prend à la DGFIP le nom de démarche stratégique. Placée sous le joug de la modernisation de l'action publique (MAP), elle fait l'objet d'une impulsion vigoureuse de la part du Directeur général qui entend faire rentrer les syndicats dans le moule de ses projets régressifs.

Or, la démarche stratégique c'est :

- ❖ la poursuite et l'amplification des suppressions d'emplois,
- ❖ les regroupements de services afin de faire des économies d'échelle sans la moindre préoccupation des attentes des usagers, des impératifs de justice fiscale et de lutte contre la fraude,
- ❖ le projet affirmé de se débarrasser de certaines missions comme la gestion des organismes HLM, la tenue du plan cadastral ou les évaluations domaniales,
- ❖ la remise en cause des garanties nationales des personnels et plus particulièrement celles liées au droit à mutation, le but

étant de laisser les directeurs locaux disposer des agents en fonction des contraintes des services liées à la poursuite des suppressions d'emplois. In fine c'est la déconcentration de la gestion des agents qui est à l'ordre du jour,

- ❖ la réduction drastique des moyens de fonctionnement,
- ❖ la réduction des plans de qualifications qui s'ajoute au blocage de nos rémunérations...

Pour nous, agents de la DGFIP, il ne saurait être question d'accepter et encore moins de participer à cette œuvre de régression sociale généralisée.

Au moment où se tient le Comité Technique de Réseau en présence du Directeur général, nous appuyons par la présente l'exigence des syndicats de l'abandon de la démarche stratégique.

Pour notre service public comme pour ses agents dont les conditions de vie au travail ne cessent de se dégrader, des négociations sur nos revendications doivent s'ouvrir, ancrées sur un état des lieux de la fusion que les syndicats réclament à la Direction générale depuis des mois.

Par cette motion, nous entendons vous indiquer notre volonté et notre détermination à agir pour un changement de cap à la DGFIP.

Conférence Nationale des retraité-es Finances à Guidel

24 au 26 Septembre 2013

La première conférence nationale des retraité-es finances, aura lieu à Guidel, dans le Morbihan du 24 au 26 septembre 2013.

Alors que les propositions du rapport Moreau sur la réforme des retraites n'épargnent pas les retraité-es, du privé comme de la fonction publique (désindexation des retraites par rapport à l'indice des prix, alignement du taux de CSG sur celui des actifs, suppression de l'abattement de 10% pour le calcul de l'IR, imposition du supplément de retraite pour les parents de trois enfants et plus ...) cette conférence sera un temps fort pour faire le point, des questions revendicatives, pouvoir d'achat, protection sociale, droits sociaux ... de nos camarades retraité-es Finances.

Elle sera l'occasion d'apprécier l'activité de l'Union Fédérale des Retraité-es Finances et la place et rôle que doivent prendre les retraités dans l'activité syndicale.

L'ordre du jour définitif, ainsi que les fiches et modalités d'inscription seront prochainement adressés aux Sections. L'objectif de cette première conférence étant de réunir au moins un-e délégué-e par département, merci de veiller à la venue de camarade(s) retraité-es de ta section.

